

Contexte du territoire

Le département de l'Ariège est un territoire rural (un peu plus de 150 000 habitants) situé à proximité de la métropole toulousaine (30 min via l'A66). Le territoire bénéficie d'une attractivité naturelle. L'Ariège gagne des habitants grâce à un solde migratoire positif (+0,4%/an sur la période 2012-2017).

Foix, préfecture de département, compte seulement 9400 habitants et Pamiers représente la ville la plus peuplée du département avec 15 600 habitants.

L'Agence Ariège Attractivité a été créée en décembre 2017 à l'initiative du Conseil Départemental et des 8 EPCI présents sur le département. Son rôle est de promouvoir l'Ariège et ses territoires, prospecter de nouveaux porteurs de projets dans l'économie productive, résidentielle, touristique et travailler collectivement sur des projets territoriaux innovants.

Le(s) projet(s) en cours avant la crise COVID19 et le premier confinement, avec ses grands objectifs

Ex agence départementale de développement économique, l'Agence Ariège Attractivité poursuit ses missions en faveur de l'accueil de porteurs de projets industriels, touristiques et artisanaux. Avant la crise sanitaire, l'économie résidentielle (capacité d'un territoire à capter des revenus résultant de productions et de travail effectués dans d'autres territoires) n'est pas (ou peu) perçue comme une opportunité de développement sur le département.

Le(s) projet(s) en cours avec/après la crise COVID19

La crise sanitaire : une opportunité de développement pour l'Ariège

Suite au premier confinement de mars 2020, le programme Ariège Télétravail a été créé après avoir fait le constat, grâce à l'analyse des données opérateurs mobiles, d'un afflux de population sur le département (15 000 personnes en plus soit 10% de la population « normale »)

Au sein de l'Agence, nous nous sommes rendu compte de l'opportunité qu'offre le télétravail d'accueillir une partie de ces personnes en leur permettant de s'installer durablement. Aujourd'hui la déconnexion du lieu de travail et d'habitation grâce à la démocratisation du télétravail et le développement des NTIC a permis à des territoires ruraux de continuer de se développer via une économie dite « résidentielle ».

Ariège Télétravail : un accompagnement à l'installation de télétravailleurs façon « guichet intégré »

L'originalité du programme réside sur la cible. L'Agence ne démarque pas directement les télétravailleurs salariés pour les attirer sur le territoire, la porte d'entrée est l'employeur et/ou les services RH (principalement sur la métropole toulousaine pour des raisons de proximité géographique).

Le programme Ariège Télétravail s'inscrit en faveur de la QVT (Qualité de Vie au Travail), de la valorisation de la marque employeur et une démarche RSE.

L'Agence propose pour les télétravailleurs souhaitant s'installer un accompagnement sur mesure avec une prise en considération de leurs besoins en termes d'immobiliers, d'emploi du conjoint ou encore des lieux de travail.

Résultats en cours ou attendus

- Deux conventions signées avec des entreprises majeures (Capgemini et la Brink's)
- En discussion avec une dizaine d'autres entreprises toulousaines
- Une dizaine de collaborateurs déjà installés (pas anodin pour un territoire de 150 000 hab)
- Une reconnaissance au niveau national. Le programme est cité dans le rapport du député Jean-Noël Barrot sur le rebond économique territorial : « Proposition n° 18 : Inciter les collectivités territoriales à développer une offre

Thématique :

Développer de nouvelles formes de soutien économique

Mots clés :

Économie résidentielle, télétravail, rééquilibrage territorial, réciprocité urbain/rural

Territoire concerné :

Département de l'Ariège

Acteur(s) porteur(s) de la démarche :

Agence Ariège Attractivité

Acteur(s) impliqué(s) dans la démarche :

Conseil Départemental de l'Ariège
Agences immobilières
Pôle Emploi
Homajob (1^{ère} plateforme nationale d'offres d'emploi 100% à distance)
Espaces de coworking
Action Logement
Great Place To Work

d'accueil des télétravailleurs dans les territoires vulnérables, en diffusant les bonnes pratiques observées en Ariège et en apportant aux collectivités s'inscrivant dans une telle démarche des financements voire du foncier pour implanter des tiers-lieux. ».

Liens du ou des projets au développement local

Une nouvelle forme de réciprocité entre urbain et rural

Le programme Ariège télétravail s'inscrit en complémentarité avec le développement de la métropole toulousaine. Cette dernière gagne en moyenne 10 000 habitants/an avec pour principales conséquences un étalement urbain et des problématiques de mobilités (congestion routière). Via la démocratisation du télétravail, l'Agence contribue à son échelle à la réduction de la congestion routière sur la métropole.

Des solutions en matière de recrutement pour des métiers en tension : grâce au télétravail, le recrutement hors de la zone géographique de l'entreprise devient possible. Les frontières sont abolies élargissant les opportunités à la fois pour le salarié et pour l'employeur.

L'exemple de la filière numérique sur Toulouse : les entreprises du numérique connaissent un besoin grandissant en termes de recrutement. Dans le contexte actuel, leur recherche de nouveaux collaborateurs s'avère difficile et elles peinent à trouver tous les profils dont elles ont besoin. Le télétravail, et l'accompagnement proposé par l'Agence, sont perçus comme des éléments différenciant pour attirer et maintenir les talents.

Perspectives

- Maintenir durablement les télétravailleurs installés sur le département.
- Bâtir une stratégie locale d'accueil à l'échelle du département pour ancrer dans le temps les personnes.
- Evaluer les externalités (positives et négatives) d'une telle politique d'attractivité pour le département.

Facteurs de réussite, points de difficultés et de vigilance repérés

Les points de vigilance repérés :

- Un risque de phénomène de gentrification avec pour principale conséquence une hausse des prix de l'immobilier (+10% sur le département entre mars 2020 et mars 2021 avec de fortes disparités territoriales), des difficultés pour les autochtones de se loger et une défiance accrue à l'encontre des nouveaux habitants.
- Le risque d'un effet « donut » : nous nous orientons vers une organisation hybride du travail (présentiel + télétravail) ce qui permet de s'éloigner un peu, mais pas trop avec pour conséquence directe un développement de territoire d'ortoir en proche périphérie des métropoles.
- Les difficultés à sensibiliser les RRH/DRH/DG sur l'enjeu de la prise en compte de la mobilité géographique des salariés.

Les facteurs de réussite :

- Un contexte favorable pour le déploiement du télétravail. La question n'est plus « est-ce qu'on y va ? » mais « comment on y va ? ».
- Un début d'exode urbain constaté.

Pour en savoir plus, contactez :

Maxime Fourcade
Chargé de missions économie résidentielle
mfourcade@ariege-attractivite.fr
06 34 62 82 60

Rédacteur de la fiche :

Maxime Fourcade
Mise à jour :
30 août 2021